

Report des Mardis de l'emploi saisonnier du Grand Narbonne prévus en avril, au mois de mai

Depuis mi-février, le Grand Narbonne assure des permanences d'information sur l'emploi saisonnier au plus près des habitants du territoire, au travers des Mardis de l'emploi saisonnier. Ce dispositif est déployé dans les différentes communes de l'agglomération. Au vu de la situation sanitaire, les permanences prévues au mois d'avril sont reportées en mai.

Les prochains Mardis de l'emploi saisonnier se dérouleront alors :

- Mardi 11 mai :

À **Bizanet**, de 9h à 12h, place de la Laïcité.

À **Marcorignan**, de 13h30 à 16h30, devant la salle des fêtes François Mitterrand.

- Mardi 18 mai :

À **Saint-Pierre-la-Mer**, de 9h à 12h, place des Vergnettes.

À **Narbonne-Plage**, de 13h30 à 16h30, terrasses de la mer.

- Mardi 25 mai :

À **Port-Leucate**, de 9h à 12h, devant l'espace Henri de Monfreid.

À **Gruissan**, de 13h30 à 16h30, devant le Palais des Congrès.

Ces permanences sont l'occasion de **renseigner les habitants du territoire sur les opportunités des emplois saisonniers, de formations et sur les solutions de logement et de mobilité** afin de préparer l'été.

Plus d'info au 07 87 63 07 16 et sur la page facebook Maison du travail saisonnier Grand Narbonne.